



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE STAINS

Liste des Délibérations examinées par le
Conseil Municipal

Séance du 08 février 2024

- Délibération n° 1.1 - Désignation du secrétaire de séance - *Désignation de Madame Zaiha NEDJAR*
- Délibération n° 1.2 - Avis sur le projet de modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'EPT Plaine Commune - *Avis favorable*
- Délibération n° 1.3 - Cession par la ville de Stains des parcelles cadastrées section N422 et N134, lieudit le Clos Hanot situées ZAC des Tartres, à la SPL Plaine Commune Développement - *Approuvée*
- Délibération n° 1.4 - Restitution de la compétence cimetièrre à la ville de Villetaneuse et révision des statuts du SIFUREP - *Approuvée*
- Délibération n° 2.1 - Accroissements saisonniers d'activité - *Approuvés*
- Délibération n° 2.2 - Modification du tableau des emplois - *Approuvée*
- Délibération n° 3.1 - Approbation du budget primitif de l'exercice 2024 - *Approuvé*
- Délibération n° 3.2 - Marché public de fourniture d'achat, de livraison et d'installation de mobiliers de bureau - *Approuvé*
- Délibération n° 4.1 - Avenants aux conventions d'objectifs et de financement n° 23-023 et n° 23-024, « Etablissement d'accueil du Jeune Enfant », entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis et la commune de Stains, pour les multi-accueils Louise Michel et Maison du Temps Libre - *Approuvés*
- Délibération n° 5.1 - Convention de partenariat entre la commune de Stains et l'établissement « La Maison de la Vallée des Fleurs » (EHPAD) pour la prise en charge médicale des résidents de l'EHPAD - *Approuvée*
- Délibération n° 5.2 - Convention de partenariat entre la Commune de Stains et l'Etablissement Public de Santé de Ville-Evrard (EPSVE) pour un parcours de soins coordonné et de prise en charge globale du patient - *Approuvée*

- Délibération n°5.3 - Convention d'objectifs et de moyens 2023 entre le département de la Seine-Saint-Denis et la commune de Stains relative aux actions de prévention bucco-dentaires - *Approuvée*
- Délibération n°6.1 - Conventions tripartites définissant les règles applicables aux réservations de logements locatifs sociaux relevant des contingents du réservoir Plaine Commune sur le parc de Plaine Commune Habitat - *Approuvées*
- Délibération n°6.2 - Conventions tripartites définissant les règles applicables aux réservations de logements locatifs sociaux relevant des contingents des réservoirs villes et Plaine Commune sur le parc de Seine-Saint-Denis Habitat - *Approuvées*
- Délibération n°7.1 - Convention 2024 de partenariat et d'objectifs avec les CEMEA - Ile de France relative à la mise en place d'un plan de formation BAFA entre la commune de Stains et l'association régionale des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) - *Approuvée*
- Délibération n°8.1 - Vœu présenté par la majorité municipale relatif au plan d'investissement pour la rénovation et la construction d'installations sportives en Seine-Saint-Denis - *Approuvé*

Conformément aux articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, toute délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le Tribunal administratif de Montreuil peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessibles par le site Internet www.telerecours.fr.